

COMPTE RENDU
Séance du Conseil Municipal de Gourgé

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 février 2016 à 20h00 à la Mairie de GOURGÉ, sous la présidence de Monsieur FEUFEU David, Maire de la Commune,

ÉTAIENT PRÉSENTS :

David FEUFEU, Anne-Laure SIGOGNEAU, Valérie BROCHARD, Jean-Luc GIRARD, Xavier AUBRUN, Aurélien RIBETTE, Eliane BOINOT, Ludovic CHALEROUX, Lee GILL, Catherine LAMARCHE et Jean-Christophe REAU.

ÉTAIENT EXCUSÉS ABSENTS : Joël AUBIN, Mickaël BOUDIER, Isabelle GAULT et Denis GAILLARD.

Secrétaire de séance : Lee GILL.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur

Date de convocation : 19 janvier 2016

* * * * *

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion.

* * * * *

1- Partenariat SIGIL (Système d'Information Géographique d'Intérêt Local)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le SIGIL est un système d'information relatif à l'échange et l'usage des documents cadastraux et des données composites. Ce service du SIEDS permet de consulter le cadastre numérisé, les réseaux et les documents d'urbanisme de la commune.

Il s'agit de renouveler la convention de partenariat reconductible tous les cinq ans avec un coût annuel de 400 €.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler cette adhésion et autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour une durée de 5 ans.

2- Jumelage Houldizy

Monsieur le Maire signale d'une part, qu'il a rencontré deux présidents d'associations communales pour la création d'un comité de jumelage composé de membres d'associations ou de bénévoles concernés par cette action, à ce jour ils expliquent que ce serait compliqué de prendre en charge ce projet qui à leur sens doit continuer à être organisé par la commune.

D'autre part Valérie BROCHARD a demandé trois devis pour les frais de transport pour le trajet Gourgé/Houldizy aller retour et déplacement sur place, avec un autocar de 49 places, à savoir :

- Autocars BERTRAND pour un montant de **3150 €** comprenant un forfait de 100 km de déplacement sur place, hors frais repas (déjeuners, diners) et hébergement chauffeur
- GRONDIN Voyages pour un montant de **3 350 €** comprenant un forfait de 250 km de déplacement sur place, hors frais repas (déjeuners, diners) et hébergement chauffeur
- HM Voyages pour un montant de **3 100 €** comprenant 150 km de déplacement sur place, frais déjeuners compris, hors frais diner et hébergement chauffeur.

Compte-tenu du renouvellement de conseillers municipaux aussi à Houldizy, lors des dernières élections municipales, sauf le Maire M CALVI réélu, les nouveaux conseillers doivent organiser l'accueil de la délégation de Gourgé et vont reprendre essentiellement le canevas des précédents accueils et les visites sont en cours de définition. (Courrier du 09 janvier 2016).

A ce jour, deux ou trois conseillers municipaux seulement se déplaceront à Houldizy et un courrier va être envoyé aux anciens participants du dernier voyage (2011) pour connaître leurs intentions.

Anne -Laure SIGOGNEAU rappelle au Conseil que c'est le devoir des conseillers municipaux de Gourgé de continuer à participer à ce jumelage, qu'ils ont été élus pour représenter la commune aussi pour son histoire avec Houldizy et qu'il faut faire des efforts dans ce sens là.

Les élus regrettent qu'il n'ait jamais été mis en place de comité de jumelage et que les anciens organisateurs-participants soient aujourd'hui absents, Nous ne pouvons pas tout casser. Nous devons poursuivre car une histoire collective demeure avec Houldizy mais, dans une période de contraintes budgétaires, la commune ne peut pas tout financer.

Ludovic CHALEROUX signale au Conseil que c'est la première et dernière fois qu'il vote pour l'organisation de ce projet car il pense que c'est à un comité de jumelage de s'en occuper et qu'il faut commencer tout de suite à cet ouvrage et à préparer la prochaine réunion et venue des Houldiziens dans deux ans.

Après délibération le Conseil municipal décide par une voix contre et 10 voix pour la participation financière du trajet aller et retour Gourgé/Houldizy pour 50 % à la charge de la commune et 50 % à la charge des participants.

3- Renouvellement adhésion FDGDON (Défense contre les Nuisibles)

Monsieur le Maire précise que cette adhésion en 2016 s'élève à 68.47 € et concerne la défense des organismes nuisibles comme le frelon asiatique, les taupes, les corbeaux, les chenilles et moustiques tigres et offrent des services à tarifs préférentiels pour lutter contre ces nuisibles.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité cette adhésion.

4- Projet Prom'haies, Semaine Régionale de l'Arbre et de la Haie

Monsieur RIBETTE Aurélien explique au Conseil Municipal le renouvellement d'un projet d'animation, de plantation, et de taillage organisé en partenariat avec l'association PROM'HAIES qui est déjà intervenue plusieurs fois dans la commune et a aussi travaillé avec les écoles. Il peut s'agir d'une plantation de haie champêtre, d'un bosquet, d'un alignement de grands arbres, d'un verger ou encore de la combinaison de ces différents types.

Cette animation serait effectuée sur une demi-journée au mois d'octobre aux environs de la Sainte Catherine et bénéficiera d'une subvention de la part de la région entre 30 et 80 %.

5- Poste cantine

Anne-Laure SIGOGNEAU informe le Conseil que suite au licenciement de Mme PRAUD Béatrice du poste de cantinière, reconnue inapte à ce poste et à toutes fonctions par le comité médical du Centre de Gestion des Deux-Sèvres, la Commune doit procéder à sa radiation et à une création de

poste. En effet Mme PRAUD Béatrice est restée en arrêt grave maladie pendant trois ans et arrive au terme de son congé.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition de Mme Lina LEBOUT, déjà en remplacement sur ce poste et de l'embaucher en tant qu'Adjoint Technique Territorial 2ème classe catégorie C.

6- CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Monsieur le Maire explique que cette commission existe depuis que la commune est rattachée à la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine, mais cette dernière réclame la délibération qui a nommée un titulaire et un suppléant de Gourgé pour représenter la commune, car ils ne l'ont pas eu depuis les dernières élections municipales. A ce jour Jean-Luc GIRARD est délégué titulaire et Aurélien RIBETTE le suppléant. Pour régulariser cette lacune administrative, le Conseil municipal doit procéder à nouveau à ce vote :

A l'unanimité est désigné titulaire Jean-Luc GIRARD et déléguée suppléante Eliane BOINOT.

Jean-Luc GIRARD prend la parole pour signaler que lors de la dernière réunion CLECT la participation définitive du nouveau C.I.A.S. a été fixée à 1965 € pour l'année 2016, la dissolution du SIVU d'Airvault au 31/12/2015 ayant entraîné la création de ce nouveau CIAS. Donc une économie significative est constatée par rapport à 2015 qui étaient pour rappel de 14 097.80 € avec une rappel de 6 309.66 € pour régularisation d'URSSAF.

7- QUESTIONS DIVERSES

7.1 Incendie

Monsieur le Maire signale que trois enfants de la commune ont mis le feu avec des allumettes aux bottes de lin stockés derrière la Cure, les enfants se sont dénoncés eux-mêmes donc les parents vont être reçus prochainement pour rembourser les dégâts occasionnés et sanctionner les enfants.

7.2 Travaux rue de la Commanderie

Ludovic CHALEROUX explique au Conseil le déroulement des travaux qui vont commencer le 07 mars prochain jusqu'au 25 avril 2016 avec un accès piéton uniquement pendant toute la durée des travaux même le Week-end et jour férié.

7.3 Signature électronique bordereaux comptables

La commune est habilitée à signer électroniquement les fichiers comptables : dépenses, recettes et pièces justificatives avec deux personnes seulement : le Maire et un Adjoint. La date de commencement devra être fixée en accord avec la trésorerie.

7.4 Mini crèche : projet de M et Mme PLANCHENAUT

Le maire apporte une précision sur le projet d'une mini-crèche. « *Il s'agit d'un projet privé dans lequel la commune n'est pas engagée.* »

7.5 Recensement

Lors du dernier recensement effectué par les agents recenseurs, 944 bulletins ont été déposés et 19 sont manquants ; Donc on peut donner une première estimation de population qui passe de 943 à 963 en attendant les résultats définitifs de l'INSEE en fin d'année 2016.

7.6 Formation PSC1

Une formation est organisée les 19 et 26 mars prochain par les Amis de Gourgé et quelques employés communaux sont inscrits. Cette formation se déroule sur une journée et son coût est de 50 € par personne.

7.7 Haies

Jean-Christophe REAU nous informe qu'il s'est entretenu avec les associations de pêche, de chasse, avec les Amis de Gourgé et les agriculteurs pour répertorier les haies sur les communes afin de les entretenir ; tous sont d'accord pour créer une association ou une confrérie chargée de la préservation de ces haies. Une date de rencontre avec les agriculteurs concernés doit être fixée.

7.8 Nuits romanes

La commune a été retenue pour l'organisation des Nuits romanes, le 1^{er} juillet, animées par le groupe de musiques tropicales Tormenta.

Rappel des délibérations du 24 février 2016

- 1- Partenariat SIGIL (Système d'Information Géographique d'Intérêt Local)**
- 2- Jumelage Houldizy**
- 3- Renouvellement adhésion FDGDON (Défense contre les Nuisibles)**
- 4- Projet Prom'haies, Semaine Régionale de l'Arbre et de la Haie**
- 5- Poste cantine**
- 6- CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)**
- 7- Questions diverses**

CONSEILLERS MUNICIPAUX

FEUFEU David	SIGOGNEAU Anne-Laure	BOINOT Eliane	BROCHARD Valérie	AUBRUN Xavier
GAILLARD Denis Absent	BOUDIER Mickaël Absent	RIBETTE Aurélien	GILL Lee	AUBIN Joël Absent
GIRARD Jean-Luc	REAU Jean-Christophe	CHALEROUX Ludovic	GAULT Isabelle Absente	LAMARCHE Catherine